

COMPTE RENDU DE REUNION

SOIREE « TRAVAILLONS ENSEMBLE A LA COOPERATION VILLE HOPITAL »

31 janvier 2019 – Hôpital SUD



Emargement
20190131.pdf

Participants : Cf liste d'émargement – 18 personnes présentes

Excusés : Estelle BORIES-PERIGNAC, Céline LAHOGUE, Stéphanie LEGRAND, Fabien LINGER

Objectifs de la soirée :

Partager les regards et les attentes sur la coopération entre professionnels diététiciens

Faire ressortir les éléments importants d'une coopération réussie, afin d'alimenter la charte avenir

Ordre du jour :

-Présentation de l'association

-Présentation des participants (par type d'exercice, hospitalier ou de ville)

-Rappel de contexte de la soirée : historique des travaux menés par le groupe Ville-hôpital de l'association

- Intérêts de la coopération : Brainstorming

-Comment favoriser la coopération : travail en sous-groupe, recommandations à se faire

-Questions diverses, conclusion

Déroulé et résultats des échanges :

- Présentation de l'historique du groupe avec état des lieux et axes de travail identifiés



diapo soirée
coopération ville hôpital

➤ **Intérêts perçus par les participants de coopérer entre professionnels de la nutrition et notamment entre professionnels de la ville et de l'hôpital**

Pour le patient

- Eviter les répétitions "inutiles" pour le patient
- Sentiment d'une prise en charge globale
- Se sentir connu et reconnu (patient)

Pour le professionnel

- Gain de temps pour le professionnel
- Permet de savoir où en est le patient, ce qui a été mis en place, ce qu'il a compris
- Encourager le suivi notamment en ville
- Approfondir, valoriser les compétences complémentaires et spécifiques du professionnel
- Retracer le parcours du patient
- Gagner en efficacité
- Mesurer le cheminement et connaître l'évolution du patient
- Harmoniser les démarches, savoir ce que chacun attend de l'autre professionnel

➤ **Éléments pour favoriser la coopération entre professionnels**

Travail en sous- groupes

Il a été proposé aux participants de se répartir en 3 groupes et de faire ressortir à partir de situations définies (une par groupe) : **les éléments qui favorisaient la coopération**

Les éléments qui freinaient la coopération

Et de faire des propositions d'amélioration

1ere situation : La personne diabétique

- Facteurs favorisant la coopération : inexistants dans cette situation
- Facteurs freinant ou limitant la coopération : le temps / la recherche de l'interlocuteur, son métier, comment le contacter / évolution des pratiques et/ou discours discriminant de l'autre professionnel / pas d'accès aux analyses, à l'ancienne PEC

Propositions pour une meilleure coopération :

- Intégrer dans une charte l'esprit de neutralité du professionnel
- Process de contact (répertoire, mail, tel...) et de prise en charge
- Appli sécurisée type Globule

2eme situation : La personne avec insuffisance cardiaque

- Facteurs favorisant la coopération : Evolution de la prise en charge / noms des professionnels intervenus / Recommandations claires de ce qui a été transmis
- Facteurs freinant ou limitant la coopération : La non-connaissance des documents précédemment donnés au patient

Propositions pour une meilleure coopération :

- Prendre contact avec les diététiciennes du CHU pour avoir les informations nécessaires
- Demander au patient d'apporter ses anciens documents afin de les réactualiser si besoin

3eme situation : La personne dénutrie

- Facteurs favorisant la coopération : Editions de documents spécifiques entre la diet hospitalière et prestataire : diagnostic, objectifs, prescription de la nutrition entérale ... / Compte--rendu de suivi par diet prestataire/ Liens humains et commerciaux
- Facteurs freinant ou limitant la coopération : Impossibilité de conseiller 1 diet ou prestataire pour cause de concurrence /Non connaissance des spécificités de la diététicienne exerçant en libéral/ Problème de la consultation non-remboursée

Propositions pour une meilleure coopération :

- Remboursement de certaines mutuelles
- Annuaire avec spécificités des diet et accessibilité à leur cabinet
- Retour de suivi par le prestataire


A partir des échanges sur les 3 situations les participants retiennent et proposent :

6 GRANDES RECOMMANDATIONS POUR GARANTIR UNE COOPERATION REUSSIE

- Rester Neutre - garder la neutralité vis-à-vis des autres professionnels
- Etre identifiables facilement sur les documents transmis
- Fournir une synthèse précise avec des items partagés : contexte (histoire de la maladie, ...) / Objectifs / Diagnostics / Ressources / Difficultés/ Priorités du patient/ Actions en cours / Motivations et attentes du patient et de professionnel
- S'autoriser à prendre contact par téléphone avec le professionnel intervenu précédemment
- Recueillir le consentement de patient
- Accuser réception des orientations et/ou synthèses transmises

– Questions diverses

- L'actualisation des pratiques est parfois plus accessible selon le type d'activité : comment y accéder facilement : c'est en partie l'objet des soirées thématiques organisées par l'APN mais d'autres médias sont peut-être à envisager
- Echanger sur des pratiques que l'on sait « clivantes » : par ex sur l'index glycémique – ouvrir le débat permettrait de mieux tenir compte des avis et des uns et des autres mais aussi peut-être trouver un consensus à l'échelle locale

- Accès à la sécurisation des données : identito-vigilance, messagerie sécurisée...autant de sujets actuels dans le domaine du soin et auxquels les diététiciens auront à intégrer également par le biais de leur structure de rattachement ou par le biais d'organisation de ville – quel pourrait-être le rôle de l'APN à ce niveau ?
- Proposition pour l'annuaire : récolter la notion d'accès aux personnes en situation de handicap (surtout pour les cabinets de ville car en théorie toutes structure de santé s'est homologuée) - à informer dans l'annuaire via le logo handicap 

➤ **Conclusion : prochaines étapes**

- Proposer une **démarche formalisée de coopération auprès de tous les diététiciens d'Ille et Vilaine** à partir des échanges réalisés dans cette soirée – elle sera rédigée par les membres du groupe ville-hôpital et soumise à relecture
- **Lancer le travail de référencement** avec les référents de secteur : Morgane Milin se propose sur le pays de St Malo.

Il manque un référent sur le pays des Vallons de Vilaine AVIS aux intéressés, le contact : Valérie Blanchard 06 78 86 61 68

- Projet de prise en charge ville-hôpital pour les patients dénutris en partenariat avec le CHU et la CPAM – il permettrait, entre autres, une opportunité de coopération ville-hôpital et une prise en charge de consultations diététiques de ville dans le cadre d'un suivi

Première rencontre le 7 mars prochain

Animation de la soirée : BLANCHARD Valérie, LAJOUS Claudine, LE GALL Marie-Christine, LE BRETON Anne-Lise, LINGER Fabien, PINSARD Solen (membres du groupe de travail Ville-hôpital)

Merci à Virginie PENCREC'H pour la collation

Merci à Coralie VAUGEOIS pour les photos

Merci à tous pour votre participation !

PROCHAIN RENDEZ-VOUS : jeudi 14 mars 2019 - Assemblée générale APN 35